

À paraître :



## Les immigrés en Bretagne

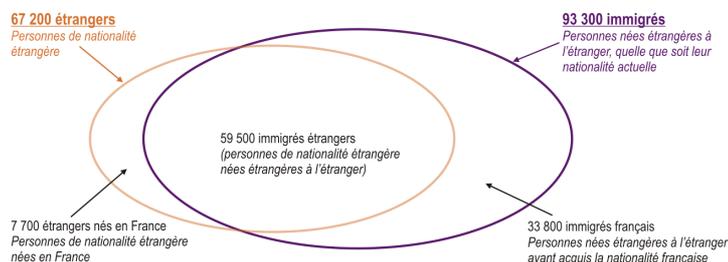
Ces publications apportent un éclairage sur la population immigrée en Bretagne. Elles résultent d'un partenariat entre l'Insee Bretagne et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne.

Accompagné d'un dossier qui réactualise le précédent publié en 2006, l'Insee Analyses Bretagne n°19 s'intitule : « les immigrés en Bretagne, des profils qui se diversifient fortement ». Le dossier, quant à lui, organisé en neuf chapitres, approfondit les différentes thématiques traitées dans l'Insee Analyses :

- Les immigrés en Bretagne : une population en forte mutation.
- Localisation sur le territoire : principalement en ville mais dans l'espace rural pour les Britanniques.
- Activité et emploi : des emplois moins qualifiés.
- Mobilités résidentielles : les immigrés n'arrivent pas tous de l'étranger.
- Les immigrés et l'éducation : un très large éventail de situations.
- La politique d'intégration : un recentrage des moyens d'État autour de l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants.
- Le logement des immigrés : des disparités de logement selon les origines géographiques.
- Les femmes immigrées : plus nombreuses que les hommes parmi les moins de 60 ans.
- L'accueil des immigrés au titre de l'asile : 1 500 personnes prises en charge dans les structures d'accueil en 2012.

*Deux notions distinctes : Immigré et étranger.*

Répartition de la population bretonne  
suivant son statut et sa nationalité



**2,9 %** : c'est la part de la population immigrée en Bretagne, soit 93 300 personnes. Après la Basse-Normandie, cette part est la **plus faible de toutes les régions françaises** (8,7 % en France métropolitaine en moyenne). Le nombre d'immigrés a cependant doublé depuis 1999. Cette augmentation s'accompagne d'une **diversification des profils** qui s'illustre aussi bien en termes d'origine géographique, que de localisation, de qualification, de conditions de logement, de diplômes ou d'accès à l'emploi.

Deux tiers des immigrés arrivent en Bretagne directement de l'étranger. Pour le tiers restant, les parcours résidentiels interrégionaux sont comparables à ceux des non-immigrés (en provenance des régions voisines de la Bretagne et de l'Île-de-France principalement).

Les immigrés d'origine européenne restent majoritaires en Bretagne. Les Britanniques deviennent les plus nombreux (15 %), devant les Marocains (9%), les Portugais, les Turcs et les Algériens. Mais, depuis quelques années, l'augmentation la plus notable concerne la part des personnes originaires d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Sénégal, Congo), de Roumanie, de Russie et de Chine.

Les immigrés sont en moyenne plus jeunes que la population bretonne mais leur diversité ne permet pas d'établir de profil-type. D'un côté, ils arrivent souvent pour des raisons d'études et sont, dans ce cas, surtout originaires de 4 pays : la Chine (8,2 %), le Royaume-Uni, le Maroc et le Viêt Nam (entre 5 et 7 %). De l'autre, près de la moitié des Britanniques vivant en Bretagne sont à la retraite.

Les immigrés habitent le plus souvent en ville, hormis les Britanniques qui préfèrent vivre dans des zones plus rurales. Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Lorient, Vannes et Quimper concentrent 39 % de la population immigrée. Les immigrés résident en moyenne plus souvent en logement HLM et sont moins souvent propriétaires que les non-immigrés excepté les Britanniques (à 88 %) et les Allemands (à 66 %), et en règle générale ceux originaires d'Europe.

Par ailleurs, à taille de ménage identique, les immigrés disposent en moyenne de logements plus petits que les non-immigrés, en particulier pour les familles nombreuses.

Lorsqu'ils changent de logement, les immigrés restent plus souvent au sein d'une commune urbaine. Ils participent donc moins que les non-immigrés au mouvement de périurbanisation.

Le diplôme est un facteur majeur d'intégration des immigrés car il conditionne pour une grande part les possibilités d'accès au marché du travail et la capacité à trouver un emploi.

Or les immigrés sont à la fois plus nombreux à ne bénéficier d'aucun diplôme et plus fréquemment titulaires d'un diplôme universitaire du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle. Si, entre 20 et 29 ans, de nombreux étudiants étrangers poursuivent des études supérieures longues en Bretagne, cette surreprésentation des très diplômés est également vérifiée pour les actifs. Ceux-ci sont cependant plus souvent sujet au déclassement que les non-immigrés (les diplômes obtenus à l'étranger ne sont pas forcément reconnus en France, la barrière de la langue rend difficile l'obtention d'un emploi).

Les immigrés d'origine africaine, les jeunes et les femmes sont plus touchés par le chômage qui, par ailleurs, atteint moins ceux qui ont acquis la nationalité française, toutes origines confondues. Ces derniers résident depuis plus longtemps en France, maîtrisent mieux la langue française et peuvent occuper ainsi un certain nombre d'emplois publics soumis à condition de nationalité.

Les immigrés sont moins souvent présents sur le marché du travail : leur taux d'activité est de dix points inférieurs à celui des non-immigrés. Entre 30 et 49 ans, 16 % se déclarent inactifs (6 % des non-immigrés) et 22 % entre 50 et 59 ans (12 % des non-immigrés).

Un quart des immigrés travaille à temps partiel, 14 % pour les hommes contre 7 % dans la population non immigrée.

Les immigrés originaires d'Europe sont davantage cadres ou exercent une profession intermédiaire. Les hommes originaires du Maghreb, de Turquie et du Portugal sont fortement représentés chez les ouvriers tandis que les immigrés venus d'Afrique subsaharienne sont plus souvent employés.

*Pour toutes demandes d'interviews, graphiques, informations complémentaires concernant l'étude, veuillez contacter :*  
Geneviève Riézou - 02 99 29 33 95 - [communication-bretagne@insee.fr](mailto:communication-bretagne@insee.fr)

Merci de bien vouloir informer le public de la sortie de cette publication qui est téléchargeable gratuitement sur internet à partir du 12 mai 2015 à 12h00 : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) > Publications > Collections régionales > Bretagne > Insee Analyses Bretagne n°19 ou Insee Dossier Bretagne n°1.

